

KANNADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la Commune de Plomelin

Juillet - Août 2002

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>

VENTE DES APPARTEMENTS ESPACIL A TAL AR GROAZ

Les prix et les surfaces des appartements "Espacil" sont désormais connus; vous pouvez consulter la plaquette en Mairie. Les réservations sont à faire auprès de la société Espacil au 02.98.90.42.50 – 2, rue Jean Jaurès à Quimper. 16 appartements de 1 à 3 pièces + cuisine + salle d'eau, sont mis en vente, avec possibilité de garage couvert.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2002

VOIE ROUTIERE NORD-OUEST DU BOURG :

Lors de la précédente séance du Conseil Municipal, Michel LE GUELLEC, géomètre, avait présenté une esquisse d'aménagement de la voie nord-ouest du bourg. Ce 28 mai, Gildas GUISSQUET faisait le point sur **les modifications souhaitées** et apportées, notamment du point de vue de la sécurité. Cette voie comprendra 2 chaussées de circulation séparées par un îlot central planté de 2m, trottoirs, bandes cyclables et de stationnement. Le **tracé**, légèrement modifié dans sa courbure, passera **un peu plus au nord**. Le bassin d'orage sera déplacé. Les élus et la commission d'urbanisme se déplaceront dans des communes avoisinantes où ce type d'ouvrage est en place.

LOTISSEMENT A TI-MENHIR :

Un projet de lotissement privé dans le secteur de Ti-Menhir est envisagé sur un terrain de 2,20 hectares. Une esquisse pour **20 lots** a été tracée par Pierre LE DOARE, géomètre à Pont-l'Abbé, pour le compte de M. CORAL. Les membres de la commission d'urbanisme ont émis **quelques observations** : conservation des talus, implantation des abris de jardins à revoir, places de sta-

tionnement supplémentaires... Dans le cadre de la loi SRU, une surface devra être réservée pour la construction de logements sociaux ; d'autres points ont été évoqués et devront être examinés. Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité sur l'engagement éventuel d'études de projets de lotissements communaux, dans le cas où les projets privés n'aboutiraient pas.

INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS :

La loi permet de revaloriser les indemnités de fonction des adjoints. Cette revalorisation a été votée au Conseil Municipal, étant précisé qu'aucun élu ne perçoit le maximum autorisé par la loi. Les 4 élus de l'opposition se sont abstenus.

VOYAGE EN ALLEMAGNE :

Une délégation plomelinoise est invitée à participer au voyage – du 10 au 18 août prochain - organisé dans le cadre du jumelage avec Betziesdorf, à l'occasion du 650^{ème} anniversaire de la ville de Kirchhain. Le Maire a souhaité que quelques élus fassent partie du voyage.

EXTENSION D'UNE BOULANGERIE : cf « En bref »

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2002

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DROIT DE PREEMPTION :

Saisie d'une demande de transaction de particulier à particulier, sur un terrain de 891 m², dans le secteur de Kergréis, Gorré-Bodivit, la commune a souhaité exercer son droit de préemption. C'est en effet à proximité que se situent les **vestiges d'une villa gallo-romaine** aux dimensions imposantes (38 m de long sur 17 m de large). Cette villa et l'établissement de bains du Pérennou, (à quelques centaines de mètres), dont les restes furent mis à jour en 1833-34 par le propriétaire des lieux, J.F du MARHALLAC'H, constituent un ensemble patrimonial exceptionnel en Bretagne.(cf l'ouvrage édité en 1991 : «*Plomelin, racines et identité*», pages 49 à 61, ainsi qu'un article paru en 1973 dans la revue Archeologia). Au P.L.U – nouvelle dénomination du P.O.S – le terrain est d'ailleurs situé en zone protégée N.D et dans le périmètre de préemption du Conseil Général, (lequel a renoncé à ce droit, laissant à la commune la possibilité de substitution). **La commission culturelle**, présidée par Jean-Pierre ROYANT, s'était rendue auprès des lieux et à l'u-

nanimité s'était prononcée en faveur de la préemption. Le **conseil municipal**, à l'**unanimité** lui aussi, a suivi l'avis de la commission, estimant que « ce patrimoine culturel et ses abords méritent de la part des élus **la plus grande attention**, à court terme pour une protection, et à plus long terme pour une éventuelle réhabilitation ».

VOIE DE CONTOURNEMENT NORD-OUEST :

Suite aux remarques des élus et aux visites de la commission urbanisme dans les communes avoisinantes, Alban LANLARD, Adjoint, a présenté une nouvelle version du projet quelque peu différente de la première (cf Kannadig de juin) ; Marie-Pierre GUILLAMOT proposant également que soit réexaminé le stationnement prévu pour les bus.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION POUR L'EXERCICE 2001 :

Il s'agit des comptes établis par le comptable de la commune concernant l'ensemble des budgets (budget général, eau, assainissement, lotissements communaux, cimetière).

LOYERS COMMUNAUX :

Comme chaque année, une majoration des loyers des logements à usage d'habitation et des locaux professionnels, est appliquée en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction, soit pour l'année 2002-2003 une augmentation de 3,57 %.

RAPPORTS SUR L'EAU ET SUR L'ASSAINISSEMENT :

Ces deux rapports ont été présentés par Gildas GUISSQUET. A retenir pour le premier, un taux moyen de nitrates de 37 mg/l et une bonne qualité bactériologique (cf ci-dessous) ; pour le second un rappel, la prise en charge de la gestion par Quimper-Communauté depuis le 1^{er} janvier 2002.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

Sur proposition d'Yvonne PETON, **une aide de 2.000 €** est accordée au C.L.S.H comme participation à la rémunération du nouveau directeur qui a pris ses fonctions depuis le 1^{er} juin.

DES PISTES CYCLABLES A L'ETUDE :

Sur proposition du Maire Yves ROHOU, deux conseillers municipaux, Sophie VOLANT et Jean-Claude LE LAY, sont chargés d'étudier la création de pistes ou bandes cyclables dans deux secteurs de la commune.

L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DE KERAMER :

L'adjoint aux sports, Jean-Pierre ROYANT, réunira prochainement une commission chargée d'étudier l'aménagement de ce terrain de **8.000 m²** récemment **acquis par la commune***, et plus spécialement le projet d'équipements de tennis, (les deux courts extérieurs ayant été supprimés du fait de l'extension de l'école maternelle et de la création d'un parking).

** N.B : la procédure d'expropriation du terrain étant achevée, l'estimation a été effectuée par le juge : le montant arrêté est inférieur de 213 € à la somme initialement proposée par la commune.*

LES ELECTIONS LEGISLATIVES A PLOMELIN

Marcelle RAMONET, député de la circonscription

Pour les Législatives des 9 et 16 juin 2002, 2.200 Plomelinois (assez curieusement ce fut le même nombre, mais pas forcément les mêmes personnes, au 1^{er} et au 2^{ème} tour !) se sont déplacés aux urnes.

Le pourcentage de 73,09% de votants est bien moindre que les 89,23% observés un mois plus tôt aux Présidentielles. On peut aussi retenir que :

- le taux d'abstention, quoique relativement élevé (26,91%), est bien inférieur à la moyenne nationale
- au 1^{er} tour, le vote « efficace », si ce n'est « utile », a joué en faveur de Daniel LE BIGOT (28,86% des bulletins exprimés), Marcelle RAMONET (26,64%),

Benoît LECONTE (14,39%) et Marc ANDRO (11,09%)

- il a, par contre, laminé les 12 autres « petites » candidatures, en particulier celles de l'extrême gauche et de l'extrême droite
- au 2^{ème} tour, le report des voix a bien fonctionné, dans un classique duel droite/gauche permettant à Mme RAMONET de l'emporter au total des 3 bureaux (de peu dans les bureaux 1 et 3, assez largement dans le bureau 2), par 52,96% contre 48,04% à M. LE BIGOT.

Marcelle RAMONET (UMP) sera donc pour 5 ans, la représentante des Plomelinois au Palais Bourbon.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

• Espaces verts :

- Entretien des bas-côtés de la route (épareuse)
- Entretien des sentiers piétons et réfection des panneaux de signalisation
- Remise en état des terrains de football

• Voirie, réseaux :

- Pose des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/heure autour du bourg
- Curage des postes eaux usées
- Branchement d'un particulier au réseau d'assainissement (Kerrun Uhela)

• Camping : nettoyage et peinture

• Ecole maternelle : nettoyage de la façade

• Ecole élémentaire :

- Pose d'un panneau d'affichage et démolition de l'enclos à bonbonne à gaz situé dans la cour

• Foyer des jeunes : revêtement de sol remplacé

✓ AUTRES TRAVAUX : (par entreprises privées)

• Maison des Associations :

L'aménagement des abords (entreprise BELBEOC'H), ainsi que les peintures (PRC) sont terminés. La pose du mobilier, de l'escalier intérieur (SEBACO) et des revêtements de sols (CARIOU) est en cours d'achèvement. La réception de ce chantier suivi par Jean-Noël MERRIEN, conseiller municipal délégué, est prévue courant juillet.

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

Voici maintenant deux mois que notre marché alimentaire du dimanche a été lancé. Les derniers dimanches ont été, peut-être, quelque peu « perturbés » par des événements de calendrier (élections, communions, etc...). Néanmoins, ce marché dominical, tant souhaité par les Plomelinois est en bonne voie, et demande à être consolidé par l'apport de commerçants tels que fromager-crémier, confiseur, voire du non-alimentaire.

Une loterie aura lieu chaque dimanche à compter du 7 juillet. D'autres animations sont prévues.

Plomelinois, ce marché est avant tout votre marché. Aussi, venez nombreux le découvrir ou le redécouvrir...

Bien cordialement,

Jean-René GUELLEC, Adjoint au Maire.

EN BREF

✓EXTENSION DE LA GALERIE PAR LA BOULANGERIE : avis négatif de la copropriété !

Après avoir reçu l'accord unanime du Conseil Municipal, il fallait que M. Didier LE ROUX obtienne l'accord de la copropriété ; cet accord lui a été refusé par la majorité des copropriétaires !

✓QUALITE DE L'EAU : bilan de l'année 2001

L'eau distribuée a fait l'objet de 11 analyses bactériologiques au cours de l'année passée. 100% des résultats étaient **conformes aux valeurs réglementaires**, notamment pour ce qui est des nitrates : la teneur au robinet a varié de 31 à 43 mg/l (la norme réglementaire maximale est de 50 mg/l). L'eau est généralement très peu calcaire et peu riche en fluor.

✓« INDIGENE ! », BILAN DE L'EXPOSITION :

Face à la demande, la semaine du Printemps de l'Environnement fut prolongée ; en cette occasion, Walter ALLARD, l'animateur environnement de la commune, a présenté son exposition sur les gestes éco-citoyens (les macro déchets, le tri-sélectif, le recyclage et l'eau) à une centaine de jeunes Plomelinois provenant de l'accompagnement scolaire de l'école élémentaire publique, de l'école Notre-Dame de l'Assomption et du C.L.S.H. L'événement a été accueilli avec beaucoup d'attention et de convictions transmises : suite à leur visite, une dizaine d'enfants du C.L.S.H, encadrés par Bruno AUGRAIN, l'animateur enfance et jeunesse, ont spontanément mené une opération de nettoyage et de collecte des déchets entre Menez Kloëder et Kerguel ! Une belle initiative, qui se renouvellera à la demande des enfants...



✓RALLYE ECO-CITOYEN :

Les animateurs enfance et jeunesse, vie associative et environnement ont joint leurs compétences dans la continuité de l'exposition sur le thème de l'environnement, en organisant pour les enfants du C.L.S.H, un grand jeu : « le rallye éco-citoyen » ; les animateurs emploi-jeunes ont, de façon ludique, conduit les apprentis éco-citoyens vers des **gestes de collecte spontanée sur des sentiers piétons** de la commune, ainsi qu'un tri final des déchets rencontrés, pour terminer sur le dépôt de leurs trouvailles dans les collecteurs appropriés !

Face à la demande des enfants, la visite d'une déchetterie est en projet pour la prochaine rentrée scolaire...

Une affiche résumant le rallye est à consulter dans le hall d'entrée de la Mairie.

✓EXPOSITION DES PEINTRES :

Cette année, avec un nombre d'exposants à peu près identique – 17 dont 2 nouveaux (Mme JACQ et Mme IRLES), la 9^{ème} exposition des peintres de Plomelin a eu un franc succès. La diversité des styles permettait, une fois encore, de combler bien des amateurs. Une nouveauté à signaler : des élèves du cours de peinture assuré par Jacques AUDREN de l'association Familles Rurales, ont exposé pour la première fois leurs œuvres ; la relève semble assurée...

✓KANNADIG ET INTERNET :

Vous pouvez retrouver le bulletin municipal sur le site Internet de la commune : un lien en page d'accueil vous y mènera directement. L'adresse du site : www.plomelin.com

✓PERMANENCES DE L'ETE :

Les permanences DECLIC, R.A.M, Assistante Sociale et PACT ARIM seront assurées aux heures habituelles durant le mois de juillet ; en revanche au mois d'août, ces permanences n'auront pas lieu.

L'OFFICE DU TOURISME

Adossé à la colline du Frugy, l'Office de Tourisme est le premier repère pour les touristes et visiteurs étrangers.

Il gère un parc de **200 meublés** destinés à la location. Il travaille en ce moment avec l'ULAMIR sur la mise en place de circuits de randonnée, et donc de topo-guides sur les communes de Quimper-Communauté.

Depuis 5 ans, il propose un **passport culturel** qui permet de visiter à moindre coût la ville de Quimper, le Musée des Beaux-Arts, le Musée Départemental Breton, les faïenceries HB Henriot, et le Quartier (Centre d'Art Contemporain). Entre 150.000 et 200.000 visiteurs poussent chaque année la porte de l'Office de Tourisme. Il édite par an, 40.000

exemplaires d'un **Guide de Découverte** de Quimper et de son pays, ainsi que 40.000 documents d'appel en quatre langues.

14 personnes y travaillent dont 6 guides conférenciers. Il expédie près de 200.000 brochures et documents par an, à la demande.

Le tourisme est un vecteur économique majeur sur la région. L'Office n'est pas une « forteresse », aussi n'hésitez pas à l'appeler directement (tél : 02.98.53.04.05), ou par délégation, renseignez-vous à la Mairie de PLOMELIN.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

LES EDITIONS PALANTINES :

Les Editions Palantines, créées en 1990 par Henri BEL-BEOCH, sont installées à Quimper depuis 1992. Le développement de l'activité depuis trois ans ne pouvait se réaliser en centre-ville. Deux créations d'emplois en 2001, - l'entreprise compte aujourd'hui quatre salariés -

ont entraîné la décision de regrouper l'unité de stockage, les bureaux du service éditorial et commercial. La construction d'un bâtiment de 350 m² s'est donc réalisée cette année dans la **zone d'activités de Penhoad Braz à PLOMELIN.**

Les Editions Palantines sont spécialisées dans la conception, la réalisation et la diffusion de beaux-livres. **L'histoire de l'art** en Bretagne, l'histoire locale et l'art contemporain en France, sont les principales collections. La parution récente d'un livre important de près de 500 pages « les Iles du Ponant », connaît un grand retentissement au niveau national.

Deux parutions au mois de juillet concernent notre région : « Histoire du Pays Bigouden » et une monographie sur le peintre Lucien Simon.

Bon vent à cette sympathique entreprise.

FLORANE :

Depuis 1995 la société FLORANE se distingue dans le domaine de l'alimentation porcine en proposant notamment des suppléments nutritionnels naturels originaux dont l'intérêt est validé scientifiquement. Ils associent différents principes digestifs d'origine végétale ou algale et apportent aux animaux bien-être et performances.

Il y a quelques mois Florane quittait la pépinière d'entreprises de Quimper pour des locaux plus adaptés sur la commune de Plomelin. Cette nouvelle implantation va permettre à la société de s'orienter vers d'autres activités qui auront également comme maître-mot : la nature.

CAMPAGNE « FLEURIR LA FRANCE »

Cette année, **38 candidats** ont participé au **concours communal**. Le Jury composé de 4 personnes de la Société d'Horticulture de Quimper a été guidé par Anne-Marie CARLIN, Emile LAURENT (conseillers municipaux) et Gildas GUISSQUET, adjoint. 7 catégories :

1. Maisons avec jardin visible de la rue (la plus représentée) ; 2. Talus ou décor floral installé sur la voie publique ; 3. Balcons ou terrasses ; 4. Fenêtres ou murs ; 5. Immeubles collectifs, école, maison de retraite ; 6. Hôtels, restaurants, gîtes ; 7. Exploitations agricoles en activité

Dans la première catégorie, on a distingué les petits, moyens et grands jardins, ainsi que les parcs. Les critères de jugement retenus sont le fleurissement (étalement de la floraison et variétés), l'harmonie d'ensemble (composition et harmonie des couleurs), entretien général (pelouse, allées). Malgré un temps pluvieux et froid, les jardins sont très fleuris. De plus, il est agréable de constater que les haies ont tendance à disparaître, rendant les jardins plus grands, plus lumineux et plus conviviaux. Le Jury communal a présenté au concours de Quimper-Communauté les premiers prix des différentes catégories. Ont été classés premiers dans la 1^{ère} catégorie : M. et Mme René BRUNETIERE, et dans la catégorie des

communes de 1.000 à 5.000 habitants... PLOMELIN. Les candidats retenus sont présentés au cantonal, puis au départemental, et pourquoi pas au national !



LA SEMAINE FEDERALE DU CYCLOTOURISME

La Semaine Fédérale du Cyclotourisme va se dérouler sur Quimper Agglomération du 4 au 11 août 2002. Ce rassemblement de près de **12.000 cyclotouristes** qui viennent de toute la France et même de l'étranger, est l'occasion de leur donner envie de prolonger leur séjour ou de revenir en Cornouaille.

Parmi eux, un certain nombre sont logés chez l'habitant,

en gîte ou en camping sur PLOMELIN. D'autre part, un **circuit VTT sur notre commune** est prévu le samedi 10 août.

Gageons que cette forte fréquentation ne pourra que faire apprécier la commune de PLOMELIN, et pourra être profitable au commerce local.

LA DISTILLERIE DES MENHIRS A L'HONNEUR

Lors du Concours Espoirs de l'Innovation organisé par Bretagne Innovation, le Conseil Général et les chambres de commerce du Finistère, l'entreprise Guy LE LAY vient d'obtenir un prix pour la mise au point d'un **whisky pur blé noir**.

Cela fait une dizaine d'années que l'idée a commencé à « germer » dans l'esprit de l'artisan et 5 ans qu'avec son équipe il travaille sur le projet : une **première mondiale**

et un fleuron de plus pour l'entreprise qui produit déjà cidre, eau de vie et pommeau ; c'est d'ailleurs pour le pommeau qu'elle a déjà obtenu en 1993 un prix de l'innovation... et par la suite une dizaine de médailles.

C'est sous l'appellation **EDDU**, littéralement « grain noir », que la commercialisation sera lancée le 1^{er} octobre 2002. Que les Plomelinois ne soient pas étonnés de voir notamment du côté de Bodivit, les champs parés de la jolie fleur de blé noir !

QUIMPER-COMMUNAUTE

EXTENSION DU RESEAU DES TRANSPORTS EN COMMUN :

Elle se fera en 2002 sur les communes de Guengat, Plogonnec, Plonéis et Quimper. Pluguffan et Plomelin devraient être desservies en 2003.

PISCINES : tarification spéciale familles (à partir de la rentrée de septembre 2002)

- AQUARIVE : le dimanche de 15h à 19h, hors vacances scolaires et jours fériés – Ticket de base : 1 adulte + 1 ou 2 enfants : 5 ₣ (tarif Quimper-Com) ; 6,25 ₣ (tarif normal) – Ticket additionnel : 1 adulte ou 1 enfant supplémentaire : 2 ₣ (tarif Quimper-Com) ; 2,50 ₣ (tarif normal)
- KERLAN VIAN : le samedi de 15h à 18h, hors vacances et jours fériés – Ticket de base : 1 adulte + 1 ou 2 enfants : 3 ₣ (tarif Quimper-Com) ; 3,75 ₣ (tarif normal) – Ticket additionnel : 1 adulte ou 1 enfant supplémentaire : 1 ₣ (tarif Quimper-Com) ; 1,25 ₣ (tarif normal)

ACTIVITE HANDISPORT :

L'association Handisport et les Paralysés de France souhaitent mettre en place une activité natation, en compétition et loisirs. Cet entraînement aura lieu le vendredi de 14h à 15h à l'Aquarive. Tarif : 10,50 ₣ en loisirs, gratuit en compétition.

SOCIETE MCA :

MCA (Mécanique Chaudronnerie Atlantique), installée dans la Z.A de Penhoad Braz, quitte PLOMELIN pour la zone de Kerdroniou à Quimper. Dès 1999, l'entreprise envisageait de déménager ; à cette époque, la commune de PLOMELIN avait viabilisé un terrain et Quimper-Communauté avait acquis le bâtiment afin que l'entreprise reste dans la zone d'activités. Malgré ces efforts, MCA quitte la commune. Les 4 élus plomelinois se sont abstenus lors du vote.

LES CONSIGNES DU MOIS

✓ VOLS DE PLANTS :

Des vols de plants sont encore constatés dans les espaces verts **communaux** ; par exemple, tous les buis sur tige du rond-point de Kerfram ont disparu. La gendarmerie est prévenue.

✓ DEPOT DE TONTES DE PELOUSES DANS LES CONTAINERS A ORDURES :

On rappelle que ces dépôts sont interdits – récemment un Quimpérois s'est livré à cet acte - ; nous l'avons retrouvé et identifié. Pour les vols de plants la même technique devrait porter ses fruits, sans compter sur une autre technique dont on ne dévoilera pas l'astuce... Avis aux amateurs !

Ordures ménagères : le tonnage collecté sur la commune en 2001 a augmenté d'un peu plus de 5%.

✓ MODIFICATION DES VITESSES LIMITEES :

Suite à une décision du Conseil Municipal, des modifications sont apportées aux limitations de vitesse. Les **panneaux** sont en cours de modification. Attention aux contrôles de la gendarmerie pour les vitesses excessives.

Rappel : il vous est une fois de plus demandé de ne pas stationner sur les trottoirs du bourg. Pensez aux personnes âgées ou handicapées et aux poussettes.

✓ LUTTE CONTRE LE BRUIT :

L'utilisation du matériel de bricolage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc...) est **réglementée** : de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables ; de 9h à 19h le samedi ; de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. Alors, pensez à la bonne entente entre voisins...

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

✓ LE MONDIAL PUPILLES ET LES BENEVOLES :

Ce 17^{ème} rassemblement international a, une nouvelle fois, connu le succès.

Pendant 4 jours et plus parfois, les 8 centres organisateurs ont vécu la fête tant sur les terrains qu'en dehors. Les jeunes et les adultes ont fait de nouvelles connaissances françaises ou étrangères. Des échanges sont en cours.

Chacun a pu remarquer la qualité du spectacle offert par ces jeunes footballeurs (certains qui sont passés par PLOMELIN viennent de faire le Mondial en Corée et au Japon).

Constat encore plus révélateur du succès de ce Mondial Pupilles, l'émotion présente au départ des différentes délégations le dimanche soir.

Le Comité Organisateur est fier de constater que ce MONDIAL PUPILLES a su être cet espace d'échanges, de tolérance, et de respect de l'autre.

Il pense déjà à la prochaine édition et veut remercier tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont tout mis en œuvre pour que nos jeunes invités connaissent les meilleures conditions d'accueil et de séjour dans notre région : ceux qui installent les structures sur le terrain et dans les salles à PLOMELIN ; ceux qui sont aux carrefours pour faciliter la circulation ; celles qui servent à la cantine ; ceux qui sont aux entrées, sur les stands

et ailleurs ; les familles qui hébergent nos jeunes avec ce souci de toujours faire plus à l'endroit de nos hôtes...C'est grâce à vous que le MONDIAL PUPILLES peut se faire et à vous qu'il doit sa réussite.

Encore un grand merci pour votre dévouement et votre implication. Et bien sûr, à l'année prochaine.

Le Président Délégué, Jean-Paul LE DANTEC.

REDERIEN PLOVEILH : 1^{ère} sortie hors du département

Durant le week-end des 25 et 26 mai, les REDERIEN PLOVEILH se sont rendus à BOURGUEIL. Au programme : tourisme et sport. Le samedi après-midi, visite de l'abbaye, puis d'une cave pittoresque creusée dans la roche calcaire dénommée « tuffeau », avec bien sûr, dégustation des bons crus... Dimanche, départ à 7h30 pour les cyclos qui ont effectué un parcours de 110 km sur les bords de Loire et dans la forêt du Beaugois. Les dames, quant à elles, ont visité la collégiale Saint-Martin de Candès, à la confluence de la Vienne et de la Loire. Les participants ont apprécié cette sortie familiale, et la formule pourrait être reconduite l'an prochain. Les REDERIEN seraient heureux de partager leur passion du vélo avec de nouveaux adhérents. Ne pas hésiter donc à contacter le club chez Joël LE BRIS, 36 Hent Tingoff – Tél : 02.98.52.58.63.

✓ ASP : Assemblée Générale

Elle s'est tenue devant une soixantaine de personnes. J. CLOAREC, le Président du club a fait le bilan de l'année sportive : un bilan mitigé qui n'a occulté ni la participation de l'association à de nombreuses manifestations (centenaire de la loi 1901 ; Téléthou ; soirées moules-frites, loto et arbre de Noël) ni quelques trophées. A signaler le départ de Pierre CHARLOT, Trésorier de l'ASP depuis 32 ans, à qui la Municipalité a remis une coupe pour ses bons et loyaux services.

✓ ASP BASKET : Assemblée Générale

Les résultats sportifs ont été bons : les 6 équipes filles et garçons ont réalisé un parcours très honorable. Pour la saison prochaine, le Président L. CALONNEC et les autres dirigeants veulent du renfort pour l'encadrement et lancent un appel à tous les bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour venir les épauler.

✓ FAMILLES RURALES : Assemblée Générale

Plus de 220 adhérents ont participé cette année aux 13 activités culturelles et sportives proposées par l'association. Pour l'an prochain, 2 nouvelles activités sont prévues : tai chi chuan et gym tonic. Elvire ORTY quitte la présidence après 2 années d'un « contrat » bien rempli et cède la place à Marie-Noëlle GOUZIEN.

✓ TENNIS :

Le tournoi officiel a réuni 238 participants (un peu moins que les années précédentes mais cela est dû essentiellement à la perte des courts extérieurs). La finale hommes, très disputée devant un public nombreux, a vu la victoire de M. HETET (5-6) sur E. NICOLAS (15).

✓ JUDO :

C. GUIAVARCH a été reconduit Président du club. De bons résultats pour la saison.

✓ TENNIS DE TABLE :

M. MORIN reste à la présidence du club et peut aussi se féliciter des bons résultats de ses équipes.

✓ UNE NOUVELLE ASSOCIATION : les «Bandit Manchot»

Créé voici plus de 3 ans, ce groupe musical vient de se constituer en association. Il comprend, entre autres, une chanteuse-présidente, Esther DUCHARNIAT, un guitariste-secrétaire, Yohann JONCOUR, un batteur et un bassiste. Il vient aussi d'être primé à 2 reprises :

- en février 2002 au tremplin Selaout de Coray grâce « à la mise en place musicale et à la maturité des textes »
 - puis en mai 2002 au Festival Chromatic de Saint Evarzec
- Bravo aux jeunes Plomelinois.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2002		
- Dimanche 14	Concours Tête-à-tête communal	Galoche Pétanque des Vire Court
- Du 18 au 21	Foire aux Antiquités	Château du Pérennou
- Mardi 30	Doublettes populaires	Pétanque des Vire Court
AOÛT 2002		
- Dimanche 4	Pardon de Saint Roch	Association Saint David – MPT+ annexe
- Mar. 6, 13, 20,27	Doublettes populaires	Pétanque des Vire Court
SEPTEMBRE 2002		
- Dimanche 8	Journée vélo	Rederien Ploveilh - MPT
- Samedi 14	Forum des associations	Salle socio + complexe omnisports
- Sam. 14 et dim. 15	Championnat Départemental Triplettes + Coupe du Finistère féminine	Pétanque des Vire Court
- Dimanche 15 après-midi	Virades de l'Espoir	Salle d'accueil et sentiers piétons

ETAT CIVIL

Naissances : Martin de PENFENTENYO de KERVEREGUEN (15/05), Stang ar Beuz ; Pauline PICHON (18/05), Leur Sant Meryn ; Esteban et Mathis LE FLOCH (23/05), Koad ar Roz ; Aëla AZOU (24/05), Menez Kloëder ; Smila LORINQUER (19/06), Tal ar Groaz ; Baptiste BOURRIGAN (23/06), Tal ar Groaz.

Mariages : Françoise LIEURY et Arnaud LE BOURDON, Kergwenn ; Gwenaëlle ROHOU et Jean-Jacques LE COZ, Tal ar Groaz ; Gaëlle MAZEAS, Lyon (69) et Jean-Pierre QUINIOU, Hent ar Rest ; Stéphanie BATAILLE, Kerdavid Uhela et Olivier PINART, Quimper ; Magali LANCIEN, Alez Kerbiliez et Michel DIVANAC'H, Suresnes (92).

Décès : Paul LE GOFF, 80 ans, Kergwenn.

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE			
Les médecins généralistes de la " banlieue " Ouest de Quimper (qui comprend les communes de Guengat, Plomelin, Plonéis et Pluguffan) sont depuis le 1 ^{er} janvier 2002 en grève illimitée des gardes de nuit, de week-end et de jours fériés.			
Pour les urgences médicales, composez le 15.			
OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h – 12h/13h – 17h	Le vendredi : 8h – 12h/13h – 16h30	Le samedi (état civil) : 9h – 12h
OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi Vendredi

